



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lieux de culte

Question au Gouvernement n° 4480

Texte de la question

INCENDIE VOLONTAIRE DANS UNE SALLE DE PRIÈRE À CHÂTEAU-THIERRY

M. le président. La parole est à M. Jacques Krabal, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

M. Jacques Krabal. Monsieur le président, le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste souhaite tout d'abord exprimer toute sa solidarité à l'égard des victimes de l'attentat de Berlin et du peuple allemand.

Monsieur le ministre de l'intérieur, la salle de prière de la communauté marocaine de Château-Thierry, qui existe depuis plus de vingt-cinq ans, est parfaitement intégrée dans son environnement et n'a jamais fait l'objet de la moindre violence, du moindre tag, ni d'une quelconque pétition, car dans notre ville, le vivre-ensemble n'est pas un slogan, mais une réalité. Pourtant, dans cette salle, cinq départs de feu ont été éteints grâce aux sapeurs-pompiers, que je tiens ici à remercier. Nous avons constaté avec les forces de police que l'incendie avait été volontairement déclenché. Ses conséquences auraient pu être dramatiques s'il avait atteint les locataires logés à proximité ou encore la cuve de fuel.

S'attaquer à une mosquée, une église, une synagogue ou un temple, c'est s'attaquer aux valeurs de la République et au principe de laïcité, qui permet d'exercer son culte en toute quiétude, ou de choisir de ne pas l'exercer.

Un vaste élan de solidarité s'est exprimé auprès de la communauté musulmane. Les mouvements de soutien sont venus de toute part, des autres cultes, des citoyens, des élus, des collègues députés de tous les bords, de vous-même, monsieur le ministre. Cela fait du bien !

Monsieur le ministre, je n'ignore rien des efforts entrepris depuis quatre ans, qui se sont traduits par 9 000 policiers supplémentaires. Mais à la suite de la gronde des policiers, j'ai écrit à votre prédécesseur devenu depuis Premier ministre, pour signaler les difficultés du commissariat de Château-Thierry. Malgré l'engagement des policiers, que je salue ici, les effectifs y sont insuffisants pour qu'ils puissent faire face à leurs missions.

Monsieur le ministre, quels moyens supplémentaires comptez-vous leur accorder pour mieux protéger nos concitoyens et mener à bien les enquêtes afin d'arrêter les voleurs, les délinquants, les criminels incendiaires, en somme d'assurer la sécurité de tous ? C'est une nécessité pour faire vivre les valeurs qui forgent la République. *(Applaudissements sur les bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bruno Le Roux, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, vous avez eu raison de relever le caractère

exemplaire du vivre-ensemble qui règne à Château-Thierry. C'est l'œuvre des associations, des élus, de tous ceux qui jouent un rôle au niveau de l'animation locale, et c'est pourquoi cet incendie représente une atteinte inqualifiable à la liberté de culte. C'est un acte abject, parce que ses conséquences auraient pu être dramatiques, mais aussi parce qu'il a été déclenché en brûlant des exemplaires d'un livre sacré.

L'État, la République, seront, partout sur l'ensemble du territoire, les garants de la liberté de culte de tous nos concitoyens, afin que celle-ci puisse s'exercer à tout moment, à l'occasion de toutes les fêtes religieuses.

À la suite de Bernard Cazeneuve, j'ai adressé aux préfets le 9 décembre dernier une circulaire pour leur demander de veiller avec la plus grande attention à ce que les fêtes religieuses de cette fin d'année se déroulent dans les meilleures conditions possibles et entourées de tous les dispositifs de sécurité nécessaires. Je pense bien entendu à la fête de Noël, mais aussi à celle d'Hanouka, qui approchent.

S'agissant des effectifs de sécurité du commissariat de Château-Thierry, vous avez rappelé les chiffres : ils sont à l'équilibre par rapport à l'effectif théorique, et même supérieurs – plus deux.

Pour autant, des besoins se font ressentir. Vous avez rappelé les efforts de cette majorité, en particulier sur le nombre d'élèves qui sortiront des écoles, dix fois supérieur en 2017 à ce qu'il était en 2012. Bien évidemment, monsieur le député, je ferai particulièrement attention aux circonscriptions les plus fragiles. (*Applaudissements sur les bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste et du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

Données clés

Auteur : [M. Jacques Krabal](#)

Circonscription : Aisne (5^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4480

Rubrique : Cultes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 décembre 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 décembre 2016](#)